

OBJET **Entretien des espaces végétalisés de sites spécifiques de la Ville de Saint-Denis (Barachois et Cœur vert familial)**
 Approbation du marché
 Autorisation de lancer la consultation

La Ville dispose actuellement de 7 contrats pour l'entretien du Barachois, du Parc de la Trinité, et des différents espaces périphériques composant le Cœur vert familial (CVF).

L'entretien de ces espaces publics consiste à effectuer la tonte, le débroussaillage, la taille de massifs arbustifs, le désherbage, la collecte et l'évacuation de déchets.

Il s'agit de marchés distincts à prix forfaitaire, ayant fait l'objet de plusieurs consultations avec des dates de fin échelonnées sur le 1^{er} semestre 2018.

L'entretien de ces différents espaces participe à l'amélioration du cadre de vie des Dionysiens. Cependant, la multiplicité des consultations pour l'entretien de ces deux sites publics ne permet pas d'harmoniser les contrats et la mise en place d'un plan d'actions concerté.

Aussi, il est proposé de globaliser les différents marchés et de lancer une consultation unique portant sur l'entretien du Barachois et du Cœur vert familial.

Une consultation unique permettra de définir un allotissement adapté pour permettre aux PME/ TPE de répondre aux marchés publics, de fixer des exigences uniformes à tous les candidats pour l'entretien de ces sites, et d'y intégrer une clause d'exécution par l'insertion sociale. Pour favoriser la mise en concurrence et soutenir les TPE/ PME, les candidats ne pourront pas cumuler plusieurs lots au stade de l'exécution.

Il s'agira de marchés à prix forfaitaires pour l'entretien des différents espaces, selon la décomposition géographique suivante :

- Lot 1 le Barachois (des abords de la caserne Lambert et de la Préfecture jusqu'à la Pointe des Jardins) ;
- Lot 2 le secteur de Sainte-Clotilde du CVF ;
- Lot 3 le secteur de Marcadet du CVF ;
- Lot 4 le secteur de la Providence du CVF ;
- Lot 5 le secteur de Montgaillard du CVF ;
- Lot 6 le Parc urbain de la Trinité du CVF.

Le montant cumulé annuel pour l'entretien du Barachois et du Cœur vert familial est évalué à 950 000,00 € HT/ an, soit 2 850 000,00 € HT pour 36 mois.

Je vous demande en conséquence :

- 1° d'approuver le projet de consultation unique pour l'entretien du Barachois et du Cœur vert familial ;
- 2° de m'autoriser (ou mon représentant) à lancer une consultation, selon les caractéristiques suivantes :
 - type de contrats : marchés de services à prix forfaitaires, mono-attributaire ;
 - allotissement : 6 lots, comme suit :
 - Lot 1 - la zone du Barachois,
 - Lot 2 - le secteur de Sainte-Clotilde du CVF,
 - Lot 3 - le secteur de Marcadet du CVF,
 - Lot 4 - le secteur de la Providence du CVF,
 - Lot 5 - le secteur de Montgaillard du CVF,
 - Lot 6 - le Parc urbain de la Trinité du CVF ;
 - durée du marché : 36 mois ;
 - montant estimatif de la consultation : 950 000,00 € HT/ an soit 2 850 000,00 € sur 36 mois ;
 - imputation budgétaire : chapitre 011 / article 611 du Budget principal de la Ville ;
- 3° de m'autoriser (ou mon représentant) à prendre toutes décisions concernant la préparation, l'exécution et le règlement de ce marché, ainsi que toutes les décisions concernant les avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget principal de la Ville.

OBJET Entretien des espaces végétalisés de sites spécifiques de la Ville de Saint-Denis
 (Barachois et Cœur vert familial)
 Approbation du marché
 Autorisation de lancer la consultation

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 25 juillet 2015 et le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics ;

Vu le RAPPORT N°18/2-002 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur JAVEL François au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de consultation unique pour l'entretien du Barachois et du Cœur vert familial.

ARTICLE 2

Autoriser le Maire (ou son représentant) à lancer une consultation, selon les caractéristiques suivantes :

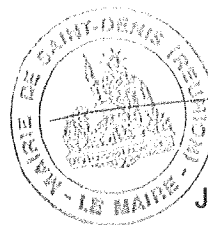
- type de contrats : marchés de services à prix forfaitaires, mono-attributaire ;
- allotissement : 6 lots, comme suit :
 - Lot 1 - la zone du Barachois,
 - Lot 2 - le secteur de Sainte-Clotilde du CVF,
 - Lot 3 - le secteur de Marcadet du CVF,

- Lot 4 - le secteur de la Providence du CVF,
 - Lot 5 - le secteur de Montgaillard du CVF,
 - Lot 6 - le Parc urbain de la Trinité du CVF ;
- durée du marché : 36 mois ;
- montant estimatif de la consultation : 950 000,00 € HT/ an soit 2 850 000,00 € sur 36 mois ;
- imputation budgétaire : chapitre 011 / article 611 du Budget principal de la Ville.

ARTICLE 3

Autorise le Maire (ou son représentant) à prendre toutes décisions concernant la préparation, l'exécution et le règlement de ce marché, ainsi que toutes les décisions concernant les avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget principal de la Ville.

**Pour le Maire absent
Le 1er Adjoint**



Jacques LOWINSKY

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180427-182002-DE
Date de télétransmission : 07/05/2018
Date de réception préfecture : 07/05/2018